

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 15 JUL 2021

N° 000679 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux **concours directs**, session de 2021, ayant opté pour le paiement ultérieur pendant l'inscription et n'ayant pas encore payé les frais d'inscription, sont informés qu'ils ont jusqu'au **26 juillet 2021, à 23 h 59 mn**, pour s'en acquitter. Passé ce délai, ceux qui n'auraient **effectivement pas payé, ne seront pas pris en compte dans les listes définitives de candidature**, et par conséquent, ils **ne pourront pas composer**.

En rappel, la plateforme est accessible, à l'adresse [www.econcours.gov.bf](http://www.econcours.gov.bf), et les équipes techniques restent disponibles, 7j/7, de 08 h 00 mn à 20 h 00 mn, pour apporter toute assistance nécessaire. Les numéros de téléphones sont affichés directement sur ladite plateforme.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon